

# Certificat de Base à la Sécurité / Médical Niveau 1

## Objectif global :

Code STCW – Section A-VI/1.

La formation répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer.

## Accès à la formation :

- Avoir 18 ans au minimum le jour de l'entrée en formation
- Promesse d'embarquement.
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer.
- Certificat médical attestant que le candidat ne présente aucune contre-indication au port de l'Appareil Respiratoire Isolant.

## Contenu de la formation :

Code STCW – Section A-VI/1

### **Techniques Individuelles de Survie (Tableau A-VI/1-1)**

Sécurité et survie Situations critiques – Evacuation

Engins de sauvetage et canots de secours

Moyens de sauvetage individuel

Survie en mer

Méthode de sauvetage par hélicoptère

Matériel radio d'urgence – VHF portatives

*Travaux pratiques :*

Utilisation des engins de sauvetage, des combinaisons de survie et moyens de survie, simulation d'hélicoptère

Exercices à l'eau et exercices pyrotechniques et signaux

### **Formation de base à la lutte contre l'incendie**

**(Tableau A-VI/1-2)**

Les trois éléments de base de l'incendie et de l'explosion

(Triangle de feu) – Classification des feux et agents d'extinction.

Causes principales des incendies à bord

Organisation et formation des équipes de lutte contre

l'incendie et mesures à prendre

Méthodes de lutte contre : l'incendie au port, l'incendie en mer

Contrôle des circuits de combustibles et des circuits électriques

Inspection et entretien des dispositifs :

- de détection de l'incendie

- de lutte contre l'incendie

Enquêtes et Rapports sur les incendies

Pratique de l'extinction, Port de l'ARI

### **Enseignement médical de niveau 1 (Tableau A-VI/1-3)**

UV PSC1 - UV HPR - UV AMMCT 1

### **Sécurité des personnes et responsabilités sociales**

**(Tableau A-VI/1-4)**

Procédures et consignes en cas d'urgence

Prévention de la pollution du milieu marin

Prévention des accidents du travail et pratiques de travail sûres

Communication à bord du navire et relations humaines

Mesures à prendre pour gérer la fatigue

## Validation :

**CERTIFICAT DELIVRE PAR LA DELEGATION A LA MER ET AU LITTORAL (DML) – Pôle Activité Maritime**

Le Certificat de Base à la Sécurité est délivré aux candidats ayant satisfait au contrôle continu et atteint la norme de compétence minimale requise au code STCW

Le CBS. permet d'embarquer à bord des :

Navires de commerce

Navires de plaisance

sous le régime de l'ENIM et d'obtenir son livret maritime.

## Date de formation

1 session : 26/03/2018 au 06/04/2018

## Effectif programmé :

14 Stagiaires

## Financement :

Région P.A.C.A. – Union Européenne

## Parcours moyen :

55 heures

## Personnes à contacter :

Cécile SCIORELLA

## Lieu principal de formation :

**INS.E.I.T.**

CREPS

50 Avenue du 11 Novembre,

06600 ANTIBES

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

Email : [inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

BREVETS PROFESSIONNELS Marine Marchande